

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Intérieur, et des collectivités locales  
et de l'Aménagement du Territoire

Wilaya: Alger

Daïra: Hussein Dey

Commune: Hussein Dey

Spécimen

ACTE DE MARIAGE

[Copie Intégrale (1) Extrait (2)]

Etabli en langue étrangère en application de l'article 127 de l'ordonnance n°70-20 de 19 février 1970 relative à l'Etat-Civil, modifiée et complétée

Le : 19 décembre 1993

Numéro de l'acte

à : Hussein Dey à la Commune de : Hussein Dey

1000  
19.12.1993

Daïra de : Hussein Dey Wilaya de : Alger

A été transcrit en notre commune, le MARIAGE célébré le(3) :

Devant le Notaire : entre les deux Epoux cité ci-dessous

Comparu devant Nous publiquement au siège de la commune(4) :

Le nommé : Touati Smail

Profession : Minuisier né le : 01.06.1968

à la commune de : El Harrach Wilaya de : Alger

Fils de : Ahmed Et de : Lahouel Zohra

Et la Nommée : Mustermann Anna Helga

Profession : Étudiante née le : 24.09.1970

à la commune de : Düsseldorf Wilaya de : Allemagne

Fille de : Peter Et de : Müller Ingrid Maria

Lesquels ont déclaré publiquement vouloir se prendre pour Epoux, et Nous avons prononcé au nom

de la loi qu'ils sont unis par le mariage en présence de :

Slimani Nabil, 25 ans

Et de : Gasmi Fodil, 42 ans

Témoins majeurs, Qui lecture faite ont signé avec les époux,

Et Nous : Bendaoud Amine Officier de l'état civil,

de la commune de : Hussein Dey

Mentions marginales :

divorcé le 22.01.2004 par le Tribunal de Düsseldorf (Allemagne)

jugement rendu définitif par le tribunal de Sidi M'hamed le 28.11.2004, N°236/04

Fait à : Hussein Dey le : 01.01.2021

L'Officier de l'état civil,

(nom et prénom-qualité-signature et cachet)

-1 et 2 Rayer les Mentions inutiles

-3 Extrait ou acte de mariage conclus devant le notaire

-4 Extrait ou acte de mariage conclus devant l'Officier de l'Etat Civil

Spécimen